

bitt), qui me demande s'ils doivent faire ceci ou cela, qu'il n'y a absolument aucune obligation qui s'attache à cette mesure particulière. Personne n'est forcé de vendre d'une façon ou de l'autre, du fromage à la commission; les ventes sont purement volontaires. Les autorités anglaises ont décidé qu'elles pouvaient offrir ces prix, et si les intéressés veulent vendre leur fromage, ils peuvent le faire; mais rien ne les y oblige. Quant au prix payé de l'autre côté de la ligne—je présume que mon honorable ami veut parler des Etats-Unis—je ne peux rien en dire à mon honorable ami, bien que je pense d'après ce qu'a décidé dernièrement le gouvernement anglais, quel que soit le prix établi dans les deux pays, que le prix d'exportation sera le même.

M. NESBITT: Quand j'ai demandé...

M. l'ORATEUR: J'espère que l'honorable député n'insistera pas davantage, car il pourrait en résulter un débat qui serait contraire au règlement.

M. NESBITT: Je le reconnais, mais je voulais savoir si la vente était obligatoire.

RESOLUTION DU CONSEIL DES ME- TIERS ET DU TRAVAIL DE MONT- REAL.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: L'honorable député de Rouville (M. Lemieux) m'a demandé des renseignements il y a déjà quelque temps au sujet d'une résolution qu'aurait adoptée le conseil des Métiers et du Travail de Montréal le ou vers le 17 mai. Le 6 courant, mon honorable ami le ministre du Travail (M. Crothers) a déclaré que le Gouvernement n'avait pas reçu la résolution en question. De fait, je l'ai reçue moi-même et j'en ai accusé réception le 22 mai dernier. L'honorable ministre n'en savait rien et je l'avais oublié.

DEMISSION DE L'HONORABLE M. PATENAUDE.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Puis-je savoir de mon très honorable ami le premier ministre, si, comme le veut la rumeur qui circule depuis ce matin, le secrétaire d'Etat (M. Patenaude) a donné sa démission, dans l'affirmative, a-t-elle été acceptée?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Je serai en mesure demain de faire une déclaration à ce sujet.

TELEGRAMME DU YUKON AU SUJET DE LA CHERTE DE LA VIE.

L'hon. M. OLIVER (Edmonton): je désire ajouter un autre document à la masse que possède déjà le Parlement relativement à l'augmentation du coût de la vie. Voici le texte d'une dépêche que je viens de recevoir:

Dawson, Yukon, 9 juin 1917.

Frank Oliver, M.P.,

Ottawa.

Le 24 mai, le prix de la farine a été augmenté d'un seul coup de \$7 à \$11 à Dawson; le prix du pain est presque doublé. La farine ainsi augmentée avait été achetée aux prix de l'été dernier; il ne s'est pas acheté de farine depuis. La ligue protectrice des femmes a adressé une lettre urgente à l'administrateur Williams le priant d'intervenir sans délai. Il déclare qu'il ne donnera aucune réponse par écrit. Nous avons alors tenu une assemblée publique pour discuter la cherté de la vie. Les membres du conseil du Yukon y ont été publiquement invités, mais pas un seul ne s'est rendu. Des mineurs de creeks ont pris part à l'assemblée; la classe ouvrière y était largement représentée. Le résultat de l'assemblée a été communiqué, par un télégramme de nuit de 250 mots, au premier ministre sir Robert Borden, le 1er juin; pas encore de réponse. L'administrateur Williams tente de justifier l'augmentation exorbitante. En dehors des cercles officiels et commerciaux, le mécontentement est général et chacun manifeste ouvertement son indignation. La situation devient sérieuse. S'il vous plaît voyez M. Borden; télégraphiez et agissez. Nous avons implicitement confiance en vous. Réponse acquittée d'avance.

(Signée) Géraldine McD. L. Sharpe,
Secrétaire de la ligue protectrice des femmes.
Marie Frothingham,
Secrétaire de la ligue du progrès du Yukon.

M. l'ORATEUR: Je supposais que l'honorable député avait l'intention de poser une question au Gouvernement. Autrement, il enfreint les règlements de la Chambre.

L'hon. M. OLIVER: Evidemment, ma question, est contenue dans le télégramme que je viens de lire. J'espère que le premier ministre va donner la réponse que demandent ces deux ligues féminines du Yukon.

M. l'ORATEUR: Nous traversons une époque extraordinaire, et je me suis toujours efforcé d'accorder toute la latitude possible dans l'application des règlements; toutefois, je prierais les membres des deux côtés de la Chambre de moins profiter de cette indulgence à l'avenir qu'ils l'ont fait par le passé.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Mon honorable ami (M. Oliver) je le crois fort, n'a pas rempli la mission qui lui a